Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20260629-47_2026DM1BP-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BERRIEN
Département du Finistère - Arrondissement de Châteaulin

Séance du 25 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le 25 juin 2026 à 18h00, le conseil municipal de la commune de Berrien, suivant la convocation du 18 juin 2026, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie de Berrien sous la présidence de Madame. Sylvie MANZONI, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Etaient présents : Mme Sylvie MANZONI, M. Yvan RICHARD, M. Marcel COSQUER, Mme Sandra TOSSER, M Pascal LE BERRE, Mme Antonia FOISNON, Mme Claire VANDENBULCKE, M. Julien LE HULUDUT, M. Ugo CHEVALIER, Mme Héloïse TARRIT, Mme Bleuenn DENOYER,

Absents excusés : M. Jean-Baptiste GIRAUDEAU, Mme Séverine GELIN
Absent non représenté : Mme Sterenn TROADEC, M. David DUPASQUIER

Procuration : M. Jean-Baptiste GIRAUDEAU donne procuration à M. Julien LE HULUDUT
Mme Séverine GELIN donne procuration à Mme Sylvie MANZONI

Arrivée de Mme Séverine GELIN à 18h37

Secrétaire de séance : Mme Héloïse TARRIT

.

DELIBERATION N°49 - 2026 : DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL
(Annule et remplace la délibération n°37-2026 pour erreur de plume)

Dans le cadre de la gestion budgétaire de la commune pour l'exercice 2026, il est apparu nécessaire d'ajuster certaines prévisions inscrites au budget primitif, afin de tenir compte des évolutions intervenues en cours d'exercice.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le budget de la commune voté en suréquilibre pour un montant de 726 086.42 euros

Vu l'augmentation de crédits nécessaires aux chapitres 011,012,60,65,23

Madame le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2026 :

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20260629-47_2026DM1BP-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
231 + 20 000.00	
INVESTISSEMENT	
RECETTES	
O23	-400 000.00
FONCTIONNEMENT	
O21	-400 000.00
O11	**155 600.00**
60611	1 600.00
60612	71 000.00
60622	1 000.00
60623	5 000.00
60632	2 000.00
60633	6 000.00
60636	1 000.00
6068	1 500.00
611	16 000.00
613	1 000.00
615231	27 500.00
61532	6 000.00
6156	1 000.00
6161	500
618	1 000.00
622	1 500.00
623	5 000.00
625	1 000.00
626	1 000.00
6288	5 000.00
O12	**238 300.00**
6216	17 800.00
633	500
6411	70 000.00
6413	80 000.00
6450	44 000.00
6470	14 000.00
648	12 000.00
O65	**6 100.00**
6541	1 100.00
65315	5 000.00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 029-212900070-20260629-47_2026DM1BP-DE

- D'adopter la décision modificative n°1 du budget de l'exercice 2026, telle que présentée dans le tableau ci-dessus ;
- D'autoriser Madame le Maire à procéder aux inscriptions et virements budgétaires correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE,
LA MAIRE
Sylvie MANZONI

pour le maire empêché
N. RICHARD
1er Adjoint

MAIRIE DE BERRIEN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
29 (Finistère)